

Initiatives ministérielles

Donc, si nous considérons que l'assurance-récolte est une mesure législative et que l'aide aux victimes de sécheresse et d'inondations, ou l'aide apportée dans tous les autres domaines, est une mesure spéciale, nous nous rendons compte de l'extraordinaire latitude du gouvernement et de tous les fonds supplémentaires qu'il n'est pas obligé de verser. En fait, on constate que le gouvernement a une énorme marge de manoeuvre pour négocier, lorsqu'on voit ce qu'il fait au sujet des paiements anticipés aux collectivités agricoles et des répercussions financières que cela a pour ces collectivités, et lorsqu'on songe à ses initiatives en matière de subventions au titre du transport et aux coupes sombres qu'il a effectuées dans ce domaine. À cet égard, on peut également penser aux ristournes de taxe sur les carburants qui sont supprimées, ainsi qu'aux centaines de millions de dollars qu'on est venu prendre dans les poches des agriculteurs canadiens au cours des 18 derniers mois.

J'ai peur pour les agriculteurs de ma région et de tout le pays, car ils méritent mieux. Ils devraient pouvoir compter sur une certaine stabilité au Canada dans ce secteur.

Étant donné la valeur des denrées pour tout pays, il importe que nous prenions des mesures semblables à celles adoptées aux États-Unis et en Europe, afin de protéger nos industries agricoles. Or, nous faisons le contraire. Jour après jour, semaine après semaine et mois après mois, nous venons prendre de l'argent dans les poches des agriculteurs, alors que les Américains ne modifient en rien leur législation sur les subventions et ne réduisent pas les crédits qu'ils versent à leurs agriculteurs. Les États-Unis sont engagés dans une guerre à finir avec le Marché commun et les énormes subventions qu'ils ne cessent de verser à ce titre viennent ruiner les agriculteurs canadiens. C'est tout à fait regrettable, mais il est malheureusement évident que nos agriculteurs sont dans une situation extrêmement précaire à l'heure actuelle. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour les aider.

Ce projet de loi laisse à désirer, en ce sens qu'il n'apporte pas aux agriculteurs l'aide dont ils ont besoin. Je ne peux y souscrire, à cause de sa principale disposition qui touche les trois niveaux de gouvernement et leur participation. À mon avis, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les producteurs devraient chacun verser un tiers des primes. Manifestement, la

situation serait ainsi beaucoup plus équitable et nous ne serions pas forcés d'avoir toujours recours à d'autres mesures d'aide spéciale pour les agriculteurs.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, selon Statistique Canada et le ministre de l'Agriculture, l'année prochaine, les agriculteurs perdront, en fait, de l'argent sur leur revenu réalisé. En un certain sens, ils ne couvriront même pas leurs frais d'exploitation.

Le député pourrait-il nous préciser l'utilité, selon lui, de l'assurance-récolte dans des circonstances de ce genre, surtout lorsque les intéressés savent, avant même d'ensemencer leurs champs, qu'ils ne vont pas obtenir un rendement suffisant pour couvrir leurs frais d'exploitation?

M. Pickard: Monsieur le Président, les gens de ma région avec qui j'ai parlé craignent de ne pas avoir l'argent pour acheter les semences en vue des récoltes de cette année. En raison de la réduction des budgets des paiements anticipés et en raison des pressions auxquelles ils sont soumis, beaucoup d'établissements bancaires refusent d'accorder des prêts pour les frais de démarrage qui sont essentiels aux producteurs.

Certes, le député a raison et l'agriculteur connaîtra ce problème s'il réussit à trouver les fonds pour faire ses semences. Le prix réel des récoltes ne s'annonce guère prometteur. Certaines de nos productions sont victimes des subventions des Américains et des Européens. Nous vendons maintenant ces produits à un prix inférieur à leur coût de production. Dans un tel contexte, on peut se demander comment l'agriculteur peut survivre.

La question qui se pose, en l'occurrence, ce n'est pas de savoir si les agriculteurs administrent bien leur exploitation, mais de savoir si le montant des subventions accordées par les différents gouvernements est tel que la simple existence de ces exploitations constitue une injustice.

Le président suppléant (M. Paproski): Il restera huit minutes à la période des questions et commentaires du député.

Comme il est 19 heures, et conformément à la motion adoptée le mardi 15 mars dernier, nous passons maintenant au vote par appel nominal sur la motion de M. Nault qui a trait aux subsides.